



En quatre ans on prend racine

case postale 556, 1001 Lausanne
tél: 021/351 25 60
fax: 021/351 25 52
enquatreansonprendracine@bluewin.ch
www.refuge-kosovo.ch
ccp: 17-733 814-3

La Coordination Asile

c/o SOS-Asile Vaud
CP 7489, 1002 Lausanne
par téléphone: 076 4260622
ccp: SOS-Asile ccp 10-24739-4 (mention 523)
www.stoprenvoi.ch
coordination@romandie.com,

Notre conviction et notre détermination n'ont pas changé, nous lutterons jusqu'au bout contre ces renvois !

« Une loi immorale, si on ne peut la faire révoquer, il faut la braver. »

Alexandre Vinet

mardi 25 janvier 2005, l'appel à la régularisation n'a pas faibli chez les députés du Grand Conseil; ils ont voté : la "Pétition contre le renvoi des 523 déboutés" sera transmise au Conseil d'Etat. Elle a recueilli au final 14'542 signatures. Le parlement maintient ainsi sa pression (79 pour, 65 contre et 5 abstentions - rappelons la Résolution du radical Jean Martin votée le 24 août 2004 par 80 oui, 57 non et 12 abstentions).

mardi 25 janvier 2005, le Postulat Michèle Gay Vallotton et consorts "Recherchons des solutions pragmatiques pour les requérants déboutés du droit d'asile dans le Canton" a été accepté par le Grand Conseil. C'est une proposition qui tend à obtenir des "permis B du contingent" pour les requérants d'asile déboutés qui ont une activité économique dans notre canton; une voie que d'autres cantons ont su utiliser depuis des années.

Ces décisions s'ajoutent à l'édifice que nous sommes nombreux à construire, inlassablement, depuis le mois de juin en particulier, contre le renvoi des requérants d'asile déboutés.

Cependant, nous regrettons que ce même mardi 25 janvier, la "Pétition du CVSSP – Aucun être humain n'est illégal" n'ait pas obtenu une telle reconnaissance. Après la demande présentée par le Canton de Genève à Berne, la démarche du Collectif vaudois de soutien aux Sans-Papiers s'inscrivait dans la même ligne : mettre fin à l'hypocrisie : les clandestins appelés Sans-Papiers travaillent chez nous, y paient impôts et charges sociales. Ils méritent des permis de travail, des permis de vivre au grand jour dans la dignité d'une vie assumée en adulte responsable.

26.01.05 / j.oz

jeudi 27 janvier 2005 à 18.30, le Conseil d'Etat a invité des "représentants des milieux concernés au sujet des requérants d'asile déboutés" ... toutes personnes ... "qui souhaitent coopérer à l'accompagnement au retour des requérants d'asile déboutés, dans le cadre de la Circulaire Metzler (21.12.01)". Nous souhaitons tenter de poursuivre le dialogue : communiquer notre position, celle des requérants d'asile que nous défendons !

AIDE AU RETOUR à la RAISON !

ENEZ manifester votre soutien

dès 18.30 heures sur la Place du Château jeudi 27 juin 2005

Coordination Asile Vaud à Lausanne : la Maison des Migrations et possible Refuge va quitter les locaux mis solidairement à disposition par la paroisse de St-Etienne – la prochaine AG jeudi 17 février 19 heures se tiendra dans les locaux de la Chapelle de Béthusy (début Secrétan) qui nous offre l'hospitalité – tous renseignements 076 426 0 622

Coordination Asile Riviera à Vevey : Maison des Migrations et possible Refuge – église de Saint-Jean (à côté du stade de Coppet) – AG le lundi soir à 20 h. - tous renseignements 021 922 45 24

Coordination Asile Payerne : Maison des Migrations et possible Refuge – église protestante de Payerne – tous renseignements 079 569 76 06 dès 16.30 h. J.-Luc Chaubert –

Coordination Asile Nord Vaudois : Maison des Migrations et possible Refuge – temple protestant d'Yverdon – Rue Pestalozzi 6 au 1^{er} étage ccp 17-266 215-0 AG lundi soir à 20 h. permanence téléphonique 079 409 60 53 et sur place 18.30-20.00 h

Venez manifester votre soutien :

à Lausanne : Piquet de solidarité chaque mercredi 17.30 – 18.30 h. Place de la Palud
à Vevey et à Yverdon-les-Bains : au marché stand d'information – renseignez-vous !